

Septembre

Octobre 2020

Auberives-sur-
Varèze

Informations

Horaires Mairie

Lundi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Mardi : 14h00 - 17h30

Mercredi : 14h00 - 17h30

Jeudi : 14h00 - 18h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Tel. 04 74 84 90 13

E-mail :

mairie.auberivessurvareze@orange.fr

Le site Internet

www.auberives-sur-vareze.fr

Dans ce numéro :

- . Le mot du maire
- . La rentrée des classes
- . Containers poubelle
- . Solimut
- . Déchèterie
- . Nuisances sonores
- . L'OVIV
- . Semaine de l'environnement
- . A vos agendas
- . Les élus

Bulletin d'Auberives-sur-Varèze

Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous,

Notre pays a traversé une crise sanitaire sans précédent liée à la pandémie du coronavirus... Je tiens à remercier tous les habitants d'Auberives-sur-Varèze qui ont su faire preuve de responsabilité en respectant les consignes sanitaires.

Je voudrais, tout particulièrement remercier les agents municipaux qui ont travaillé pendant cette période afin d'assurer la continuité du service public.

Un maire s'en va, un autre arrive. Une équipe municipale s'en va, une nouvelle s'installe pour 6 ans. C'est un instant solennel dans la vie d'une commune !

Je félicite pour leur engagement tous les nouveaux élus qui entrent au Conseil pour la 1^{ère} fois et leur souhaite d'apporter un nouvel élan à notre village ainsi que ceux du mandat précédent restés à mes côtés. Nous sommes 15 (+ 2 suppléants) et nous avons officiellement accepté ensemble la lourde responsabilité de gérer les affaires de la commune.

M^{me} Bernard nous a remis les clefs de la Mairie avec une situation financière favorable et saine, des infrastructures récentes, et des projets en cours que nous concrétiserons pendant le mandat.

Effectivement être Élu est une mission difficile mais qui apporte beaucoup de valeurs et c'est avec dévouement au service des concitoyens que nous la mènerons afin de comprendre et d'aider les villageois.

Nous commencerons dans l'écoute, le dialogue et la concertation nous saurons prendre des décisions, parfois difficiles, avec pour objectif l'intérêt général et mènerons des actions dynamiques.

Cet engagement que nous aurons collectivement, sera de tous les instants. Être élu que l'on soit Maire, Adjoints, conseillers Municipaux, c'est un quotidien... Je suis convaincue que cette nouvelle équipe travaillera avec un bon état d'esprit, une bonne entente, au service des Auberivois.

Enfin, je vous remercie une nouvelle fois de la confiance que vous m'avez témoignée et je m'engage à être un Maire actif, un Maire présent sur l'ensemble des dossiers, un Maire investi pour l'ensemble de la population et fier du Mandat que vous m'avez confié.

Voilà ces quelques mots pour vous présenter l'équipe et notre dévouement, et réitérer ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont accompagné et soutenu ainsi qu'à ceux qui se sont déplacés le 15 mars lors des élections municipales malgré un contexte d'abstention compréhensible.

Votre Mairie et vos élus sont à votre disposition.

Rentrée des classes

Pour les élèves de la maternelle au lycée, la date de la "grande" rentrée scolaire 2020 est programmée au mardi 1er septembre 2020, et la pré-rentrée des enseignants au lundi 31 août 2020. L'année scolaire 2020-2021 prendra quant à elle officiellement fin le mardi 6 juillet 2021 au soir.

Que se passera-t-il en cas de deuxième vague ?

Selon la circulaire du 10 juillet, "Dans l'hypothèse où la situation sanitaire exigerait des mesures plus strictes, du fait d'une circulation active du virus sur tout ou partie du territoire national, un plan de continuité pédagogique sera mis en place pour assurer l'enseignement à distance". Le document précise également : "Le ministère a élaboré un plan comprenant, outre le protocole sanitaire, le rappel des principales actions à conduire, des conseils et bonnes pratiques sur l'organisation du service et l'équipement numérique, les modalités d'activation des classes virtuelles du CNED et de 'Ma classe à la maison', et une sélection de ressources pédagogiques numériques à disposition des professeurs et des familles". Le plan en question devrait être consultable dans les prochains jours.

Le tarif de la cantine reste inchangé pour la rentrée 2020/2021

Tarif 2020/2021 : 3.70 euros le repas.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au mercredi 22h précédant la période souhaitée.

Toute modification (inscription, annulation) est possible jusqu'au mercredi 22h pour la semaine suivante. Attention : prévenir en cas d'allergie alimentaire ou autres !

Rentrez vos containers poubelle !



Containers poubelle sur la voie publique :

Il n'est ni esthétique, ni sympathique, ni pratique, ni hygiénique, de devoir slalomer entre les **containers poubelle** pour rentrer chez soi ou se déplacer ...

De plus, **vous seriez responsable** en cas de dommage provoqué par vos containers s'ils stationnent inutilement sur la voie publique.

Alors pour garder nos quartiers agréables et ne pas vous mettre en infraction, pensez à **rentrez vos containers** en dehors des jours de collecte :

- ▶ 1 lundi sur 2 (semaines paires) pour la collecte sélective.
- ▶ Le vendredi matin pour les ordures ménagères.

Ces infos sont disponibles sur www.ccpaysroussillonnais.fr

Solimut

« Solimut Mutuelle de France » est au service de votre commune, en lien avec vos élus, afin de vous proposer une couverture santé adaptée à vos besoins à des tarifs préférentiels.

Venez nous rencontrer pour une étude personnalisée lors d'une permanence :
En Mairie - Salle du Conseil Municipal.

Proposition reprise des permanences :

- 22 septembre 2020 de 14h00 à 16h00
- 20 octobre 2020 de 14h00 à 16h00
- 24 novembre 2020 de 14h00 à 16h00

Bien entendu, nous appliquerons les gestes barrières :

- . Port du masque Obligatoire
- . Gel hydro alcoolique à disposition
- . 1 mètre de distanciation minimum

Patricia COSSIN

Conseillère mutualiste

Patricia.cossin@solimut.fr / www.solimut-mutuelle.fr

Les règles à suivre lors de votre passage en déchèterie

Respecter le gardien et l'agent de sécurité :

Le rôle du gardien de déchèterie est de vous accompagner sur la déchèterie pour que le déchet rejoigne la meilleure filière de valorisation. Le rôle de l'agent de sécurité est de contrôler les accès, de faire appliquer le règlement et de seconder le gardien.

- Trier. Tout usager ne triant pas ses déchets peut se voir refuser l'accès aux déchèteries.
- Ne pas descendre dans les bennes
- Ne pas pénétrer dans le local de stockage des déchets dangereux
- Ne pas récupérer les déchets ou matériaux déposés
- Ne pas donner un pourboire au gardien ou à un autre usager

RAPPEL : LES DÉPÔTS SAUVAGES SONT INTERDITS

Il est interdit de se débarrasser de ses déchets sur un trottoir ou dans la nature. Ceci est un acte incivique, dangereux et source de pollution qui est puni par la loi. La sanction encourue va jusqu'à 1 500 € d'amende avec la confiscation du véhicule ayant servi au transport des déchets (articles R632-1, R635-8, R644-2 et R610-5 du Code Pénal)

Nuisances sonores liées aux travaux extérieurs

Rappel : afin de respecter la tranquillité de tous, l'usage d'engins à moteur dont le niveau sonore est susceptible de gêner les voisins (tondeuses, débroussailluses, tronçonneuses, scies, etc...) est interdit en dehors des horaires suivants :

Jours ouvrables 8h30 - 12h00 et 14h00 - 19h30

Samedis 9h00 - 12h00 et 15h00 - 19h00

Dimanches et jours fériés 10h00 - 12h00

Centre Social OVIV

Des animations, des jeux, spectacles, bal, Assemblée générale, buffet dinatoire...

1410, route des villages - 38150 VERNIOZ

Tél. 04 74 54 14 37 - accueil@cs-oviv.fr

A vos agendas

- Mercredi 23 septembre 2020 : fête des 20 ans de l'OVIV/Assemblée Générale
- Du 10 au 17 octobre 2020 semaine de l'environnement

Temps forts de la semaine :

☞ Samedi 10 octobre :

Opération « village propre » menée sur les communes en matinée. RDV à 8H30 Place de la mairie pour Auberives sur Varèze

- Opération encadrée par les municipalités (fourniture de sacs, gants...)
- Impliquer le sou des Ecoles (une information sera faite pour les enfants)

☞ Mercredi 14 octobre :

Présentation du projet de station de Méthanisation : agriculteurs porteurs du projet (Far/ Horaire à confirmer en septembre)

☞ Jeudi 15 octobre :

- 18H30 Visite d'une maison passive sur Vernioz, rue Mattafard, St Alban de Varèze (RDV parking du cimetière)
- 19h15 au CS OVIV conférence apéritive « Energie habitat » animation AGEDEN

☞ Samedi 17 octobre :

- Ateliers parents/enfants le matin : création objets artistiques à partir d'objets de récupération
- Vendredi 30 octobre 2020 : fête d'Halloween

Les élus



Au premier rang de gauche à droite :
Nelly Claret, le maire Dorothee Zaborowski,
Simon Lesniohski, Josie Lacroix, Bernard
Moulin (1° adjoint)

Au deuxième rang :
Les conseillers municipaux au complet